

Bulletin d'informations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sélune

## Une agriculture et un environnement pour demain !

L'agriculture est au cœur du débat dans les commissions, bureaux, assemblées du SAGE. La dégradation de la qualité de l'eau ne nous laisse pas indifférents et tout doit être entrepris pour améliorer cette qualité, tant au niveau des nitrates, des phosphates, des pesticides, ainsi que sur le plan sanitaire.

**L'**agriculture a sa part de responsabilités, et il ne faudrait surtout pas minimiser ce problème. Si elle en est une des causes, elle est aussi porteuse de solutions. « Le bassin de la Sélune est en zone vulnérable. Dans ce contexte, que pensez-vous de l'agriculture et quelles perspectives d'évolutions voyez-vous ? » Telle est la question que nous avons posée, fin novembre, à quatre des grands acteurs de la scène agricole régionale.



COT 50

### François Dufour : diversification

François Dufour, agriculteur à St-Senier-de-Bievre dans le canton de St-James est l'ancien porte-parole de la Confédération Paysanne.

« La situation actuelle est la conséquence de 30 ans de politiques agricoles. »

« La politique d'intensification a conduit à la disparition de nombreuses petites exploitations, au profit de grosses. La production d'eaux, autrefois répartie dans des élevages diffus se trouve concentrée dans des gros structures. Le drainage a permis de retourner des parcelles sensibles en bord de cours d'eau pour faire du maïs. Cette évolution a été renforcée par la réforme de la PAC qui a encouragé la culture du maïs au détriment des autres fourrages. L'assèchement des haies et talus, associé au drainage et aux sols restés nus l'hiver accélèrent la circulation de l'eau et de ce qu'elle contient. »

« On a donc ainsi perdu socialement (perdu d'emploi), environnementalement (qualité eau, inondations...) économiquement (prime - coût production = pas grand chose) et tant qu'on ne remet pas en cause ces principes,

l'agriculture et l'environnement seront toujours en conflit. »

« Les aides doivent être réorientées dans leur définition : l'aide au fourrage doit être la même pour le maïs, la betterave, la betterave. La productivité serait moindre avec certes plus d'animaux, mais leurs effluents sont moins nocifs que les fumiers. Pour cela, les collectivités doivent engager une réflexion avec l'ensemble des acteurs sur le devenir de l'agriculture locale. Cela implique de réécrire un projet global de développement et de se fixer des objectifs par zones en terme d'emplois, de production, de gestion de terrains et d'environnement. Le Contrat Territorial d'Exploitation peut être un bon outil si on l'utilise comme un outil de réorientation, si on intègre les fondamentaux de l'agriculture. »

« L'atout de notre région, c'est qu'on peut y faire de nombreuses productions qui soient consommées dans un périmètre restreint : ne poussons pas à la spécialisation, mais on conforme à la diversification de l'agriculture. »

### Charte de l'Agriculture Paysanne

#### Répartition



#### Transmissibilité

Qualité des produits  
Autonomie  
Travail avec la nature  
Développement local

L'agriculture durable, selon la Confédération Paysanne.

### Rémi Baillache,

Président de la Chambre d'Agriculture de la Manche évoque pour nous sa vision de l'agriculture

Bien sûr, de par son activité liée au milieu naturel, l'agriculture a des effets positifs et des effets négatifs. Il me paraît toujours utile de jeter le discrédit sur une catégorie de personnes parce que souvent elle n'est pas la seule fautive et surtout parce qu'on n'a jamais résolu un problème avec de telles méthodes. Il est toujours facile de juger rétrospectivement les pratiques passées. Il faut avant tout comprendre qu'elles ont été décidées en fonction d'un contexte différent et avec les objectifs de l'époque. Hier, le risque était de ne pas produire assez pour nourrir tous les Européens. Aujourd'hui, en période d'opulence, chez nous, le consommateur veut autre chose, dégouline les moyens pour le satiété.

Dans le contexte actuel, les agriculteurs souffrent d'une grave crise économique. Elle est liée à la croissance des coûts de production et à la difficulté de les répercuter dans la valorisation et sur les prix des produits.

Je n'ai pas de modèle agricole de prédilection. Tout ce que je souhaite, c'est que les agriculteurs obtiennent de leur travail un revenu et une qualité de vie. Il faut continuer à installer des jeunes et à développer les exploitations en incluant cette notion : produisez, mais pro-

duisez bien.

L'avenir agricole est dans un retour aux sources du métier. Une agriculture qui développe les notions agronomiques pour une meilleure production en respectant la nature. Une agriculture qui identifie et valorise de bons produits. Une agriculture qui communique avec les consommateurs et les gérants. Une agriculture qui offre à tous ses acteurs de bien vivre de leur métier. Une agriculture liée à son territoire et intégrée dans son milieu.

L'évolution dans le bon sens exige un consensus local fort. Ce n'est pas un hasard si désormais les opérations qui réussissent sont celles qui rassemblent de nombreux partenaires autour d'un but commun et dans un respect réciproque.

Toute action qui ne cherche pas à favoriser l'appréciation de ses objectifs par un maximum de citoyens est vouée à l'échec. L'agriculture sera durable si elle est rentable, fiable, adaptable, renouvelable, viable et durable.



### Mme Josiane Belliard : équilibre

Josiane Belliard est agricultrice à Lapenay et représentante de la FDSEA.

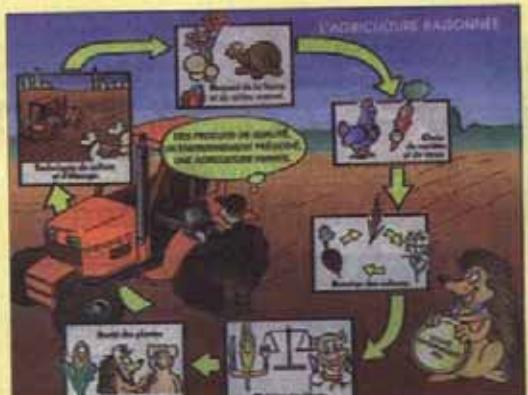
« L'agriculture est désignée comme responsable de la dégradation de la qualité de l'eau. Elle y a certes contribué par le passé mais n'est pas la seule. Aujourd'hui, les agriculteurs ont pris conscience des enjeux environnementaux. La nature est notre métier. Si on détériore la terre on met à mal l'outil de travail du successeur. Les pratiques évoluent et il faut poursuivre l'effort, notamment sur les 3 points suivants. Le raisonnement de la fertilisation, équilibre apports/besoins, permet à l'agriculteur de mieux maintenir ses intrants (fertilisants, phytosanitaires) et de faire des économies. La couverture des sols nus en hiver limite le ruissellement et le lessivage mais est difficile à mettre en œuvre car l'autonomie est un pôle de travail. Enfin la replantation de haies après les remembrements et l'aménagement des bords

de ferme améliore la qualité des paysages et du cadre de vie des agriculteurs et du reste de la société. »

« Pour y arriver, il ne sert à rien d'imposer une réglementation forte, c'est même contre-productif. Au contraire, le CTE et ses enjeux agro-paysage est l'outil approprié pour encourager les agriculteurs à être en phase avec l'environnement et les besoins de la société. »

« La conjoncture actuelle laisse planer des ombres sur l'avenir de l'agriculture. Il faut aussi beaucoup à l'évolution de la PAC et de l'OMC. La réorientation éventuelle des primes à la production vers des primes à l'exploitation (comme le CTE) permettrait aux agriculteurs de défendre leur revenu sans nécessairement produire plus. »

Il faut trouver un équilibre entre les agrandissements (extensification), la meilleure valorisation des produits et l'installation des jeunes, source de richesse pour le monde rural. »



L'agriculture raisonnée, selon la FDSEA

### Infos du Jour

Si vous laissez couler l'eau près de 100 F par an.

Alors, fermez le robinet !



### Association Bassin de la Sélune de l'Amont à l'Aval

Président : Michel Thoury

Contact :

Aurélie Joué & Géraldine Legrand

Association Bassin de la Sélune de l'Amont à l'Aval  
Mairie-50240 Saint-James  
Tél. 02.33.89.62.14. - Fax : 02.33.89.62.15.  
sage-selune@wanadoo.fr

### Les propositions de la commission pour concilier eau et agriculture

Gestion des sols et des paysages

- Amélioration des pratiques
- Valorisation de la prairie
- Plantation et entretien de terrains aux écoulages

Amélioration des pratiques de fertilisation

- Maîtrise des effluents d'élevage
- Rasserrage de la fertilisation
- Amélioration des pratiques de protection phytosanitaire

Recyclage des déchets agricoles (bâches, bidons, pneus)

Pour assurer durablement l'équilibre besoins/ressources

- Limiter la création de lônes privés

Pour prévenir et gérer les inondations

- Plantation et entretien de haies et talus
- Maintien de zones d'expansion des crues

Pour préserver les zones humides

- Interdiction de drainer ou remblayer les zones humides en bord de cours d'eau
- Mise en place de dispositifs enherbés en bordures de cours d'eau